

ADMINISTRATION**Dépôt des activités de la trésorerie**

Le rapport d'activité de la trésorerie pour 2019 a été déposé et copie de ce rapport sera transmis au directeur général des élections (DGE).

Adoption de projet de règlement

Le conseil a résolu d'adopter le premier projet de règlement portant le numéro 275-21-2020, amendant le règlement relatif au zonage numéro 275-2010, tel qu'amendé. Il a été résolu qu'une assemblée publique sur le projet soit tenue le 31 mars à 18 h, à l'hôtel de ville.

Adoption de règlements :

Le conseil a résolu d'adopter les règlements suivants :

- Numéro 368-2020 décrétant les règles de contrôle et de suivis budgétaires;
- Numéro 369-2020 relatif à la délégation du pouvoir de dépenser;
- Numéro 370-2020 abrogeant le règlement numéro 288-2011, ainsi que tous ses amendements, déléguant au directeur général le pouvoir de former des comités de sélection, de composer la liste des soumissionnaires sur invitation et le choix des soumissionnaires invités;
- Numéro 371-2020 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 445 000 \$ (parapluie).

Adopté à la majorité à la suite d'un vote :

	Pour	Contre
Archie Martin		X
Edith de Haerne	X	
André Boucher	X	
Danny Lalonde	X	
Mario Gauthier	X	

- Numéro 372-2020 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 695 000 \$ (parapluie).

Adopté à la majorité à la suite d'un vote :

	Pour	Contre
Archie Martin		X
Edith de Haerne	X	
André Boucher	X	
Danny Lalonde	X	
Mario Gauthier	X	

Collaboration avec Ambulance Saint-Jean

Le conseil a résolu de signer une entente de collaboration d'une durée de 3 ans avec Ambulance Saint-Jean afin que l'organisme nous assiste dans le cas de sinistres majeurs ou d'autres événements pouvant atteindre la sécurité des citoyens.

Festival Glisse et Réglisse 2020

Le conseil a résolu de féliciter les organisateurs et les bénévoles qui ont fait de l'édition 2020 du festival Glisse et Réglisse un succès! Toutes les activités ont été appréciées par plusieurs milliers de participants.

Dépôt du mémoire « L'acceptabilité sociale du risque d'inondation : Étude auprès des sinistrés des inondations du printemps 2017 à Rigaud (Québec) », rédigé par M. Alexandre Souillat

Conformément à la résolution 2019-04-120, le conseil avait mandaté M. Souillat afin qu'il réalise un mémoire dans le cadre d'un projet de maîtrise en géographie à l'UQÀM. Ce dernier a remis un exemplaire dudit mémoire, en contrepartie de l'utilisation des données de la Ville de Rigaud.

- **RESSOURCES FINANCIÈRES**

Comptes à payer

Le conseil a résolu que les comptes énumérés dans la liste datée du 6 mars 2020, totalisant 1 314 614,29 \$ pour le fonds d'administration et 28 175,65 \$ payés par délégation, soient adoptés, et que leur paiement soit autorisé. De même, la liste des chèques produits du 1^{er} février au 29 février est approuvée.

Engagements de la Ville de Rigaud par rapport au programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec

Afin de permettre à la Ville de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le conseil a résolu de respecter les modalités dudit guide qui s'appliquent à elle. Elle s'engage aussi à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq (5) années du programme. Enfin, la Ville s'engage à informer le MAMH de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

- **RESSOURCES HUMAINES**

Gestion du personnel – mouvement de personnel – mars 2020

Le conseil a résolu de procéder à l'embauche du personnel suivant :

Embauches

Nom	Poste	Date	Régie par	Type
Services récréatifs et communautaires				
Rosanne Chayer	Préposée aux locaux	16 février 2020	Échelle salariale pour les employés temporaires à temps partiel	Temps partiel
Joe Rodrigo Sánchez Schacht	Préposé aux locaux	22 février 2020	Échelle salariale pour les employés temporaires à temps partiel	Temps partiel
Suzanne Ménard	Monitrice d'aquaforme (remplacement temporaire)	26 février 2020	Échelle salariale pour les employés temporaires à temps partiel	Temps partiel Temporaire
Myrka Sauvé	Préposée à l'accueil au gymnase et la piscine	2 mars 2020	Échelle salariale pour les employés temporaires à temps partiel	Temps partiel

Services techniques et des infrastructures				
Claude Baril	Journalier saisonnier affecté à l'entretien des patinoires	18 décembre 2019	Convention collective des employés cols bleus	Temps plein Temporaire
Benoit Garand	Journalier saisonnier affecté à l'entretien des patinoires	18 décembre 2019	Convention collective des employés cols bleus	Temps plein Temporaire
Martin Legault	Journalier saisonnier	Mai 2020*	Convention collective des employés cols bleus	Temps plein Temporaire
Louis Ouellette	Journalier saisonnier	Mai 2020*	Convention collective des employés cols bleus	Temps plein Temporaire
Réjean Brunet	Journalier saisonnier	Mai 2020*	Convention collective des employés cols bleus	Temps plein Temporaire
Stéphane Couillard	Journalier saisonnier	Mai 2020*	Convention collective des employés cols bleus	Temps plein Temporaire
Benoit Garand	Journalier saisonnier	Mai 2020*	Convention collective des employés cols bleus	Temps plein Temporaire
Marcel Lemaire	Journalier saisonnier	Mai 2020*	Convention collective des employés cols bleus	Temps plein Temporaire
Nathalie Provost	Journalière saisonnière	Mai 2020*	Convention collective des employés cols bleus	Temps plein Temporaire
Valérie Babin	Aide-jardinière	Mai 2020*	Convention collective des employés cols bleus	Temps plein Temporaire

* Les dates d'embauches seront confirmées par résolution lors de prochaines séances.

Le conseil a résolu de procéder à la fin d'affectation du personnel suivant :

Fin d'affectation				
Nom	Poste	Date	Régie par	Type
Service administratif				
Maryse Vincent	Fin d'affectation au poste de réceptionniste et secrétaire pour le Service des travaux publics (temporaire)	28 février 2020	Convention collective des employés cols blancs	Temps plein Temporaire
	Retour à titre d'employée sur appel pour des remplacements administratifs occasionnels	2 mars 2020		Sur appel à temps partiel

Le conseil a résolu de procéder à la fin aux liens d'emplois du personnel suivant :

Fin aux liens d'emplois				
Nom	Poste	Date	Régie par	Type
Services récréatifs et communautaires				
Viviane Latour	Préposée aux locaux	3 février 2020	Échelle salariale pour les employés temporaires à temps partiel	Temps partiel
Brigitte Robitaille	Préposée aux locaux	16 février 2020	Échelle salariale pour les employés temporaires à temps partiel	Temps partiel
Joe Rodrigo Sánchez Schacht	Préposé aux locaux	22 février 2020	Échelle salariale pour les employés temporaires à temps partiel	Temps partiel
Services techniques et des infrastructures				
Benoit Garand	Journalier saisonnier affecté à l'entretien des patinoires	6 mars 2020	Convention collective des employés cols bleus	Temps plein Temporaire
Claude Baril	Journalier saisonnier affecté à l'entretien des patinoires	6 mars 2020	Convention collective des employés cols bleus	Temps plein Temporaire

Gestion du personnel

Le conseil a résolu d'autoriser l'embauche à l'essai des personnes suivantes :

- Mme Stéphanie Canty au poste d'adjointe administrative aux Services techniques et des infrastructures, et ce, à compter du 17 février 2020;
- Mme Christel Jacques au poste de secrétaire-réceptionniste, et ce, à compter du 24 février 2020;
- M. Michael Fleckenstein au poste d'aide-bibliothèque, et ce, à compter du 10 mars 2020;
- Mme Danielle Arnotte au poste de secrétaire soutien aux services – volets archives et communications, et ce, à compter du 11 mars 2020.

• **RESSOURCES MATÉRIELLES ET IMMOBILIÈRES**

Autorisation d'appel d'offres – Mise en œuvre au sein du Bureau du rétablissement inondations (B.R.I.) de Rigaud d'une division « Aménagement et occupation sécuritaire et durable des zones inondables » et retrait d'employés au contrat

Le conseil a résolu de renouveler le contrat de mise en œuvre précité avec Infrastructel pour une période additionnelle de six (6) mois, à compter du 1^{er} mars 2020. Puisque le contrat stipule que la Ville peut réduire le nombre d'employés en fonction de ses besoins, le conseil a résolu d'autoriser le retrait des postes suivants :

- commis-inspecteur en décembre 2019;
- inspecteur le 7 février 2020 et
- inspecteur le 1^{er} mars 2020.

Le conseil a aussi résolu de diminuer graduellement le nombre d'employés comme suit :

- Le dernier poste d'inspecteur sera retranché le 31 mars 2020 ; et
- Le poste de la cheffe de division soit maintenu pour ladite période additionnelle de renouvellement.

Octroi de contrat

Le conseil a résolu d'octroyer le contrat pour l'acquisition d'un camion pompe-échelle usagé avec panier ainsi que sa mise à niveau à l'unique soumissionnaire reconnu conforme, l'entreprise TECHNO FEU inc., pour la somme de 395 000 \$, avant toutes taxes applicables. Cette somme sera payée par le poste budgétaire suivant : 23-200-20-366

Adopté à la majorité à la suite d'un vote :

	Pour	Contre
Archie Martin		X
Edith de Haerne	X	
André Boucher	X	
Danny Lalonde	X	
Mario Gauthier	X	

Autorisation d'appel d'offres public

Il a été résolu par le conseil d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour des travaux de revêtement bitumineux pour l'année 2020.

Abrogation de résolution

Le conseil a résolu d'abroger la résolution 2019-12-411 en vue de ne plus octroyer de contrat à Toromont Cat pour l'acquisition d'un groupe électrogène extérieur mobile.

Adoption d'une politique

La Ville de Rigaud a rédigé la politique multimunicipale de sécurité civile 2020-2024 : *Vers des collectivités plus résilientes aux sinistres*, et ce, afin de verbaliser et de rendre plus accessible et conviviale l'information contenue au plan de sécurité civile de la Ville de Rigaud auprès de ses citoyens, des citoyens de Pointe-Fortune et de Très-Saint-Rédempteur. Compte tenu du fait que le plan inclut les deux municipalités précitées, le conseil a résolu que la Ville adopte cette politique, la transmette aux deux autres municipalités pour adoption et publication sur leurs plateformes respectives.

Dossier des inondations historiques printanières 2019

Puisque l'ampleur des dommages causés à certaines résidences ne permet pas aux propriétaires de réparer ou de reconstruire leur demeure, et que le programme d'aide financière spécifique relatif aux inondations survenues du 14 avril au 24 avril 2019 dans des municipalités du Québec permet, si le propriétaire cède à la Ville de Rigaud le terrain sur lequel se trouve sa résidence principale pour la somme nominale de 1\$, de recevoir à titre de contrepartie, une aide financière égale à la valeur de l'évaluation municipale uniformisée du terrain, le conseil a résolu :

- que la Ville de Rigaud respecte les exigences du ministère de la Sécurité publique et s'engage, avant la démolition des propriétés considérées admissibles audit programme du MSP, à prendre possession des terrains à être cédés pour ladite somme de 1 \$. Le tout, afin que le MSP accorde l'allocation de départ aux propriétaires dont la résidence aura été démolie.

PPCMOI

Le conseil a résolu, à la suite de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, d'approuver la demande d'utilisation du règlement 347-2017 sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant à autoriser les projets suivants :

- Plusieurs suites commerciales au 133A de la rue Saint-Pierre;
- Reconfiguration des espaces de stationnement pour la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 8 logements et d'un triplex sur lots distincts aux 79 et 85 de la rue Saint-Jean-Baptiste E.

• **GESTION DU TERRITOIRE**

Dérogation mineure

Le conseil a résolu d'approuver la demande de dérogation mineure afin de régulariser une superficie non conforme d'un terrain ne formant pas un lot distinct dont l'immatriculation résulte de la rénovation cadastrale pour la propriété sise au 190 (projeté) de la route 201.

Cession à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels (10 %)

Puisque les Services récréatifs et communautaires n'ont aucun besoin ni d'intérêt pour le terrain en zone H-48, le conseil a résolu de recommander que la compensation aux fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels soit versée en argent, soit l'équivalent de 733,18 mètres carrés (10% de 7 331,8 mc) dont la valeur sera établie par un évaluateur agréé aux frais du requérant.

PIIA

Le conseil a résolu d'accepter la demande de PIIA relative à la construction d'une habitation multifamiliale isolée au 93A (projeté), rue Saint-François, aux conditions suivantes :

- Le déclin d'aggloméré de bois de couleur sand devra être remplacé par le déclin d'aggloméré de bois de couleur gris brume;
- La couleur du revêtement des pignons devra être en harmonie avec celle du déclin d'aggloméré de bois de couleur gris brume;
- Le fascia recouvert d'aluminium noir devra être doublé;
- L'aménagement paysager devra faire l'objet d'une nouvelle présentation.

• **QUELQUES NOUVELLES AU SEIN DE LA VILLE**

Service de sécurité incendie

- Au cours du mois de février, il s'est tenu 6 entraînements incendie et 3 séances de formation du programme de désincarcération;
- L'équipe a répondu à 19 appels incendie durant le mois. Parmi ces appels, il y avait, entre autres, 2 incendies de cheminée, 5 alarmes en fonction, 3 accidents de la route dont une avec demande de désincarcération, et 3 vérifications;
- Le Service a eu recours à l'entraide 5 fois durant cette période et a été demandé en assistance 5 fois dans une autre Ville;
- Au cours du mois de février, l'équipe de premiers répondants a reçu 78 appels contre 132 appels en février 2019, ce qui représente une diminution de 59 %.

Service de l'urbanisme et du développement économique

- Le Service a émis un total de 30 permis et certificats au cours du mois de février, pour un montant total de travaux projetés s'élevant à environ 2 840 000 \$. De ceux-ci, on dénombre :
 - 5 permis relatifs à des installations sanitaires, avec une valeur projetée des travaux estimée à 46 000 \$;
 - 7 permis de construction, rénovation et réparation de bâtiments principaux pour une valeur projetée des travaux estimée à 2 494 000 \$;
 - 2 permis de construction de bâtiments accessoires pour une valeur projetée des travaux estimée à 30 000 \$;
 - 1 permis d'agrandissement pour une valeur projetée des travaux estimée à 54 000 \$;
 - 3 certificats relatifs à l'abattage d'un ou de plusieurs arbres.

Services récréatifs et communautaires

- Les inscriptions pour le soccer récréatif ont débuté cette semaine. Celles-ci peuvent se faire en ligne ou en personne à l'Hôtel de ville;
- Le 19 mars, le baseball mineur tiendra une soirée d'inscription au chalet de L'escapade, de 19 h à 21 h;
- Le 28 mars, l'inscription au programme Accès-Loisirs au chalet de L'escapade pourra se faire de 10 h à 13 h;
- L'inscription au camp de jour Folies d'été débutera le 30 mars. Une soirée d'information sur le camp de jour est prévue le 14 avril à l'édifice Paul-Brasseur;
- L'activité de Pâques CocoRigo se déroulera à l'école de l'Épervière le samedi 11 avril de 13 h à 16 h. Il n'y a aura pas de macaron pour cette activité. L'inscription pourra se faire en ligne, à compter du 30 mars.

Notez que ce document n'a aucune valeur légale. Seules les copies certifiées conformes par le greffier ou le greffier adjoint ont une valeur légale. Pour consulter l'ensemble du procès-verbal de cette séance du conseil municipal, rendez-vous sur le site Internet de la Ville à l'adresse www.ville.rigaud.qc.ca.